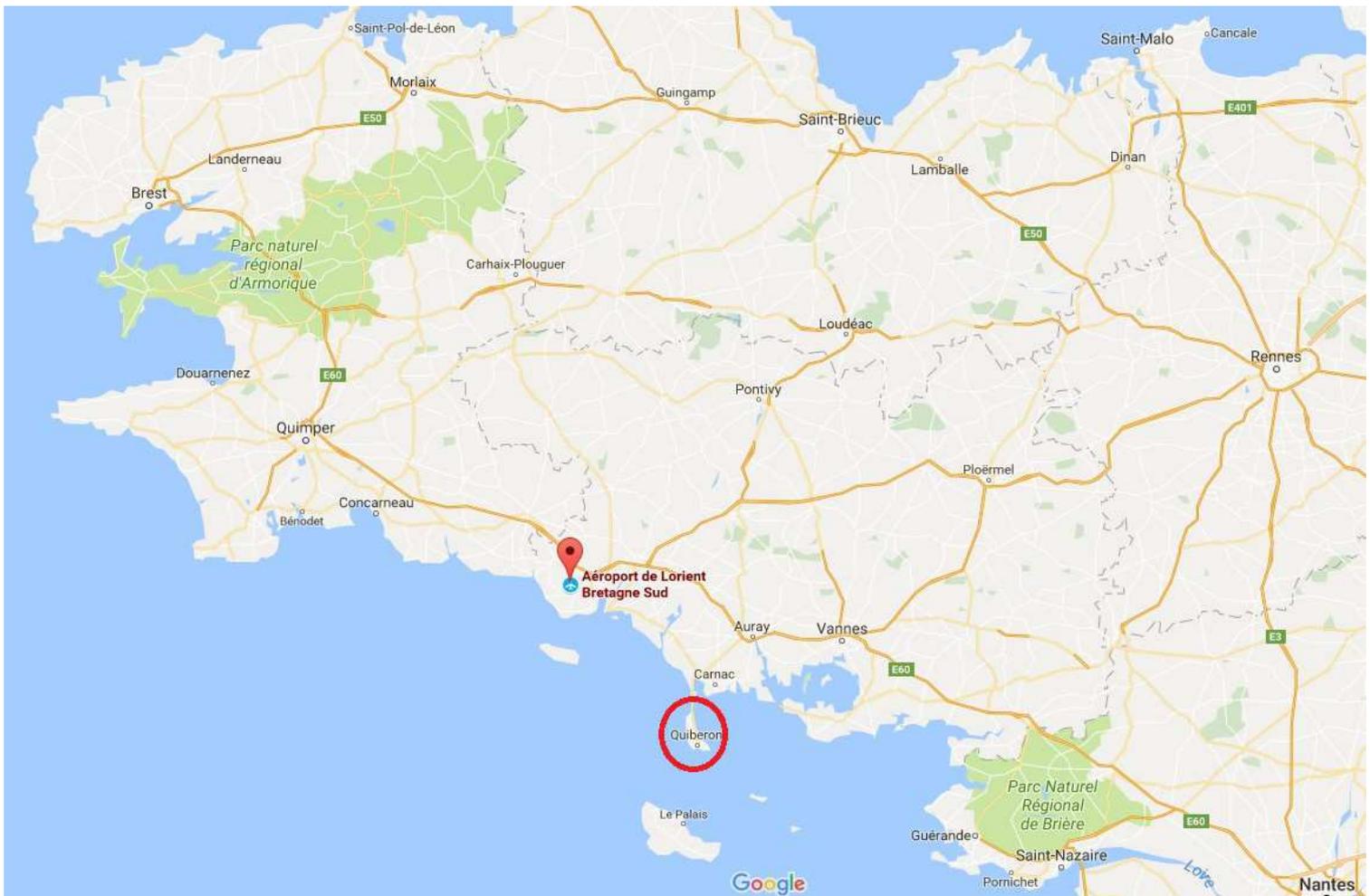
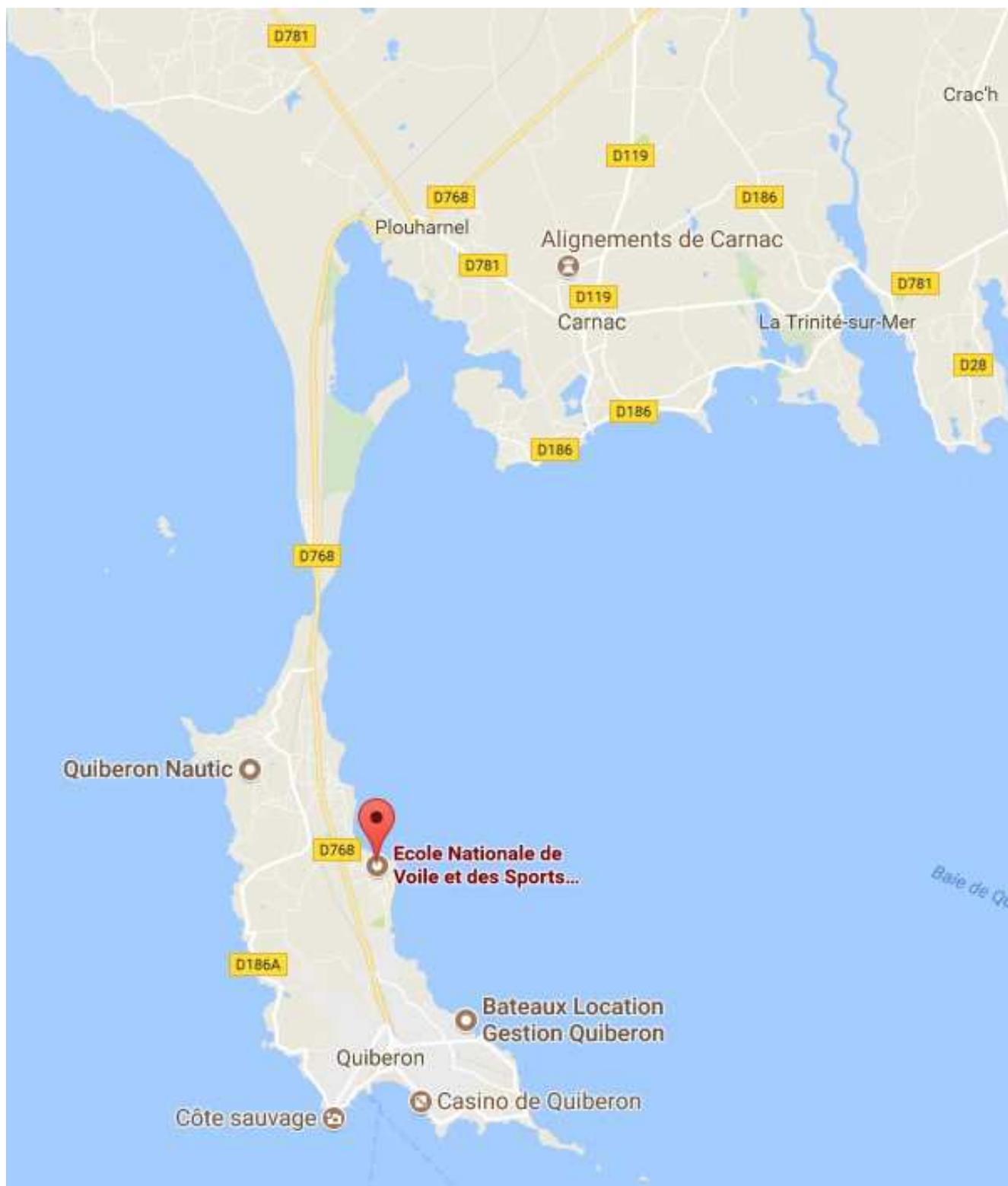

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Situation générale, plan d'accès

Le challenge se déroulera l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN) sur la commune de Saint Pierre Quiberon.



Situation géographique de l'accueil, de l'hébergement



Accès à l'ENVSN :

En voiture :

Adresse : Beg Rohu, 56510 Saint-Pierre-Quiberon

Coordonnées GPS : Latitude : 47.508835 - Longitude : -3.121058

- **En venant de Vannes ou de Lorient** : A partir de la voie express (N165), prendre la sortie "D768/Auray-Centre/La Trinité-sur-Mer/Carnac/Quiberon", et suivre Quiberon. Traverser Plouharnel, puis l'Isthme de Penthièvre et Saint Pierre Quiberon. A la sortie de St Pierre Quiberon, suivre les panneaux "Ecole Nationale de Voile Beg Rohu" (vers la gauche au double rond-point).

- En transport en commun :

- **A partir de la gare SNCF d'Auray** : Prendre le bus : ligne 1 "Auray – Carnac – Quiberon" à la sortie de la gare (station des bus à droite en sortant de la gare) en direction de Quiberon. Descendre à l'arrêt "le Rohu". Il y a ensuite environ 10 mn de marche pour rejoindre l'ENVSN.

- **A partir de l'aéroport de Nantes** : Prendre la navette aéroport de la TAN, accessible dès la sortie du terminal, avec un ticket spécial (en vente dans le bus ou à la borne) pour rejoindre la gare SNCF (environ 20 minutes). Prendre ensuite le train jusqu'à Auray, puis se référer à la partie "bus" ci-dessus.

- **A partir de l'aéroport de Lorient** : Il n'y a pas de service de navettes reliant l'aéroport à Lorient. Il faut prendre un taxi :

- Soit pour rejoindre la gare de Lorient (environ 7 km), puis prendre un train pour Auray et le bus
- Soit pour rejoindre la gare d'Auray (environ 43 km) et y prendre le bus
- Soit pour rejoindre directement l'école (environ 56 km)



L'ENVSN :

l'École nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN) du Beg Rohu, établissement public du ministère des Sports, installé coté baie, bénéficie d'un plan d'eau exceptionnel pour les activités nautiques et l'organisation d'évènements sportifs. Ses principales missions sont : l'entraînement des sportifs en voile et dans les sports nautiques, l'aide au développement du milieu sportif, les formations professionnelles en voile, kitesurf, surf, les recherches appliquées à la compétition dans les sports nautiques.

Créé en 1965 à l'initiative de Maurice Herzog, alors Haut commissaire à la Jeunesse et aux Sports, l'établissement est devenu opérationnel en 1970. Sa mission était alors de former les cadres Jeunesse et Sports, les animateurs des bases de voile et d'accueillir les équipes de France de voile légère.

La flotte de l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques a le privilège de compter en son sein Pen Duick II (victoire d'Éric Tabarly dans la transat anglaise de 1964 et Pen Duick V, victoire d'Éric Tabarly dans la première course transpacifique en 1968). Ces deux bateaux de légende sont régulièrement à Port Haliguen, ils participent à de nombreux rassemblements nautiques et courses de yachts classiques, ils accueillent aussi des stages et des formations.

L'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques est un acteur historique et privilégié du développement du nautisme dans sa dimension sportive, de formation et de loisirs. Cet établissement public du ministère de la Santé et des Sports a connu de profondes mutations depuis sa naissance en 1970.

La création des brevets d'Etat de moniteur de voile et l'évolution des métiers de l'animation ont donné à l'ENV une place importante dans la réflexion sur l'enseignement et l'expérimentation pédagogique tout en investissant le champ de la formation des éducateurs sportifs. Progressivement, l'École a positionné ses missions autour de l'expertise et du développement dans les domaines du haut niveau, de la recherche, de la formation et de l'innovation. C'est en juillet 2007, dans le cadre du Code du Sport, que son champ de compétence a été élargi pour l'instituer en École Nationale de Voile et des Sports Nautiques afin d'accompagner les professionnels dans leur volonté de s'adapter à l'évolution des pratiques nautiques dans leur environnement sportif, éducatif et touristique.

L'ambition de l'ENVS est d'être aujourd'hui un des partenaires permanents du nautisme.

L'hébergement et la restauration :

Bâtiment Régate

Le Bâtiment Régate, situé à l'entrée du site sur la gauche, propose 99 lits répartis sur 3 niveaux.

- Rez-de-chaussée sud : 6 chambres couples et 4 chambres seules, avec WC et douches communs.
- Rez-de-chaussée nord : 1 chambre double et 6 chambres seules, avec WC et douches communs.
- 1 salle de musculation : accessible aux personnes hébergées (uniquement hors créneaux réservés).
- 1^{er} étage : 30 chambres simples ou doubles, toilettes, douches communes. Un local séchoir est à disposition sur le palier à chaque extrémité.
- 2^{ème} étage : 20 chambres doubles avec sanitaires dans la chambre. Un local séchoir est à disposition sur le palier à chaque extrémité.

Le linge de lit est fourni. Le linge de toilette n'est pas fourni



Bâtiment Croisière

Le Bâtiment Croisière, situé sur la gauche après le bâtiment Régate, propose 40 lits, répartis sur 2 niveaux.

- Rez-de-chaussée sud : 14 chambres seules et 2 chambres couples. Ces 2 chambres sont accessibles aux handicapés.
- 1^{er} étage coursive : 16 chambres singles et 4 chambres doubles.

Toutes les chambres de Croisière sont équipées d'une salle de bain toilette/douche, ainsi que d'un poste de télévision.

Le linge de lit est fourni. *Le linge de toilette n'est pas fourni*.



Le service restauration : une capacité de 200 couverts.

- Petit-déjeuner : 7 h 45 à 9 h 00
- Déjeuner : 12 h 00 à 13 h 00
- Dîner : 19 h 00 à 19 h 45

Le service accueil vous délivrera votre carte de restauration lors de votre arrivée sur le site ou au moment de la remise de vos clés d'hébergement.



Les bateaux : vous naviguerez sur les voiliers Grand Surprise de la société Team Winds

